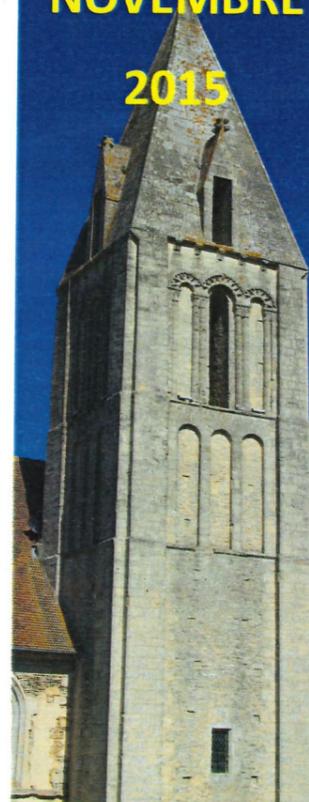


# ROSEL Infos

Journal  
d'information  
de ROSEL

N° 75  
NOVEMBRE  
2015



Directeur de la publication :  
Véronique MASSON

Réalisation :  
Danielle DUBERT  
Bernard LEMANISSIER  
Claude MARTIN  
Benoît MAUGER

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51  
Courriel :  
mairie-rosel@wanadoo.fr  
Site : www.rosel.fr

## Le Mot du Maire

Vingt ans ! Cela fait maintenant vingt ans que ROSEL-Info a vu le jour, que vous le recevez trois à quatre fois par an dans vos boîtes aux lettres. J'ai une pensée sincère pour Michel LEFONDRE, ancien maire, qui a instauré cet outil de communication dans le but d'informer les Roseloises et Roselois des actions municipales et associatives au sein de notre commune.

Dans ce numéro, vous pourrez lire un article sur un sujet qui nous concerne tous, aussi bien à Rosel que dans toutes les communes de France: la loi NOTRe « Nouvelle Organisation Territoriale » du 7 août 2015. Cette loi oblige les communautés de communes à avoir un minimum de 15 000 habitants au lieu de 5000 habitants auparavant.

Et nous, où en sommes nous? Notre communauté de communes «Entre Thue et Mue» ne compte que 13000 habitants. Une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé pour étudier les différentes solutions permettant de nous conformer à cette loi. Après examen de cette étude, le conseil communautaire de «Entre Thue et Mue» a décidé, à la très grande majorité de ses communes membres dont Rosel, d'intégrer la communauté d'agglomération de Caen la Mer. Ce choix a été repris par le préfet de Calvados dans son projet de schéma départemental de coopération intercommunal. Nous devrions donc, après toute la procédure qui se déroulera en 2016, intégrer Caen la Mer au 1er janvier 2017.

Nous avons dû également prendre une décision au sujet de la création d'une « commune nouvelle », née de la fusion de plusieurs communes. Cette décision relève d'un choix communal. Le 21 septembre, le conseil municipal de ROSEL, en même temps qu'il donnait un avis favorable à un rapprochement avec Caen-la-Mer, se décidait pour la création d'une commune nouvelle recouvrant le territoire de la communauté de communes «Entre Thue et Mue».

Transformer plusieurs communes en une commune nouvelle se base sur un projet de territoire. Notre choix était fortement motivé : depuis 15 ans, les 13 communes d'Entre Thue et Mue travaillent ensemble ; elles ont un projet commun, qui a été défini dans le projet de territoire et adopté à l'unanimité par les conseillers communaux le 06/11/2013. De plus, cette nouvelle structure permettrait de gérer les compétences qui ne sont pas reprises par la communauté d'agglomération Caen-la-Mer, dont la compétence Enfance-Jeunesse, tout en préservant une enveloppe financière non négligeable. Enfin, cette commune nouvelle de 13 000 habitants serait, par son nombre, la 4ème ville de la communauté d'agglomération Caen-la-Mer et aurait donc une reconnaissance en son sein.

Malheureusement, suite à des positions différentes de trois communes, Lasson, Rots et Secqueville en Bessin, cette solution ne peut être retenue. De ce fait, il nous faut maintenant étudier sous quelle forme les 13 communes, dont ROSEL, vont pouvoir gérer la compétence Éducation (que Caen-la-Mer ne gère pas) avec le souci d'apporter à la population un service égal à celui qui existait, tout en sachant que les moyens financiers seront amoindris.

Je vous invite à lire, dans les pages qui suivent, l'article sur la réforme territoriale qui détaille la situation pour notre territoire et la position de ROSEL.

Un autre sujet important pour l'avenir de notre territoire communal nous occupe en ce moment : l'élaboration du PLU. Le 28 septembre, vous étiez nombreux à participer à la réunion publique, je vous en remercie. Lors de cette réunion vous a été présenté le PADD de notre commune (Plan d'aménagement et développement durables) que vous pouvez consulter sur le site communal. Les échanges ont permis à chacune et à chacun de voir les priorités d'aménagement de notre commune pour les dix ans à venir, en veillant à ce que l'intérêt général soit préservé.

Ainsi, vous le voyez, l'année 2015 se termine avec des dossiers primordiaux pour l'avenir de notre commune et toute l'équipe municipale a à cœur d'œuvrer au mieux dans l'intérêt de tous.

Je ne peux terminer ce mot sans évoquer l'actualité nationale. Une nouvelle fois, la France vient d'être touchée par de terribles attaques terroristes, à Paris et en région parisienne, qui ont fait de nombreuses victimes innocentes parmi la population. Au nom de la commune, je tiens à exprimer nos pensées les plus sincères à toutes les familles endeuillées et à leurs proches, et à nous associer au mouvement national de rejet de toutes les formes de terrorisme.

Bien à vous

Véronique MASSON

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

## La réforme territoriale

### Des intercommunalités d'au moins 15 000 habitants

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) va modifier en profondeur notre « paysage territorial ». Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la création des 13 nouvelles régions et de 14 métropoles en seront les premières illustrations.

Pour ce qui nous concerne au plan local, cette loi impose une évolution des périmètres intercommunaux, qui devront regrouper au moins 15 000 habitants, et une diminution très importante du nombre de syndicats intercommunaux. Elle transfère aussi de nouvelles compétences aux intercommunalités.

La Communauté de Communes Entre Thue et Mue est donc directement concernée et devra se rapprocher d'une autre communauté avant le 31 décembre 2016. Compte tenu de notre situation géographique, deux hypothèses ont été envisagées : un rapprochement avec les Communautés de Communes d'Orival et Val de Seullès, correspondant au périmètre du nouveau canton de Bretteville l'Orgueilleuse, ou une fusion avec la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer.

L'intercommunalité dans Caen-Métropole



Pour éclairer son choix, Entre Thue et Mue a mené un travail approfondi pour appréhender les impacts en matière de compétences et en termes financiers et fiscaux selon les deux hypothèses. Ce travail a permis une large information de tous les élus communautaires et municipaux. A la suite, dans sa séance du 24 septembre 2015, le Conseil communautaire s'est prononcé, à une très large majorité, pour un rapprochement avec Caen-la-Mer. Habitudes de vie, bassin d'emploi, poids de l'agglomération caennaise dans la grande Normandie, développement économique, fiscalité communautaire plus proche de la nôtre,... ont constitué les éléments déterminants du vote.

Le Préfet a acté ce choix dans son projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Les nouveaux périmètres des intercommunalités seront définitivement fixés au cours du deuxième trimestre 2016. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Entre Thue et Mue n'existera donc plus et ses communes seront rattachées à Caen-la-Mer qui devrait se transformer à la même date, en Communauté Urbaine.

## La réforme territoriale

### Des acquis à préserver sur le territoire de Thue et Mue

Au cours de cette même séance du 24 septembre, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a assorti son choix de rapprochement avec Caen-la-Mer de sa volonté de « trouver une organisation juridique, financière et humaine qui permette de conserver l'acquis de la Communauté de Communes pour les compétences qui ne seront pas reprises par Caen-la-Mer ». Il s'agit, en particulier, de tout ce qui relève de l'important volet « Education » (écoles, cantines et garderies, activités périscolaires, transports scolaires, petite enfance et enfance-jeunesse) qui, à lui seul, concerne 65 agents répartis dans les groupes scolaires et au siège et représente un coût annuel de 3,5 M€ pour le seul fonctionnement des services liés à l'Education, auxquels il faut ajouter les investissements réalisés tous les ans.

Les semaines et les mois qui viennent vont donc engager l'avenir et doivent préparer les conditions de la fusion au mieux des intérêts de chacune des parties. Ils seront aussi très largement consacrés à organiser les modalités pratiques des services scolaires et périscolaires pour être en mesure d'assurer la continuité du service public dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Un outil de regroupement : la commune nouvelle

Créée en 2010 par la loi sur la Réforme des Collectivités Territoriales, la commune nouvelle vise à favoriser le regroupement communal sur une base volontaire des communes avec un projet partagé. Elle s'inscrit dans la grande réforme engagée.

La commune nouvelle adapte son fonctionnement à l'existence de ses communes fondatrices qui deviennent des communes déléguées et dont l'identité est préservée en maintenant les cadres communaux de la vie sociale puisque les communes déléguées peuvent conserver leur mairie, leurs services,...

Elle permet de préparer l'avenir en rationalisant et modernisant le fonctionnement, de s'adapter aux réalités du XXI<sup>ème</sup> siècle et de disposer d'une influence plus grande au sein d'une grande Communauté.

C'est dans cette perspective que plusieurs communes d'Entre Thue et Mue, dont Rosel, ont lié leur choix de se rapprocher de Caen-la-Mer à la création d'une commune nouvelle sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes pour, entre autres :

- conserver et améliorer l'organisation actuelle des services liés à l'Education,
- préserver la qualité du service public.
- conserver et pérenniser, à son niveau actuel, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à la Communauté de Communes (550 000 € en 2015),
- préserver le financement global du Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales (100 000 € par an) et les aides de l'Etat à l'investissement (DETR), fléchées, en priorité, sur les intercommunalités et les communes nouvelles,
- poursuivre les orientations du Projet de territoire de la Communauté de Communes.

L'initiative précipitée de trois communes voisines remet en cause cette opportunité globale et, de plus, isole Cairon, Le Fresne-Camilly et Rosel en rompant la continuité territoriale avec les sept autres communes du sud de la Communauté.

D'autres pistes, partielles et au final sans doute plus onéreuses, vont donc être explorées (retour dans les communes, service commun, syndicat, communes nouvelles,...), pour garantir le même niveau de services.

Les élus de Rosel vont s'y employer avec détermination et vous tiendront régulièrement informés de l'évolution de ce dossier.

## Conseil municipal du 18 juin 2015

### 1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu de conseil du 9 avril 2015 a été adopté à l'unanimité.

### 2/ CONVENTION POUR LE DEVERSEMENT D'EAUX USEES DE LA COMMUNE DE CAIRON DANS LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE ROSEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer la Convention pour le déversement d'eaux usées de la commune de CAIRON dans le système d'assainissement de la commune de ROSEL.

### 3/ CONVENTION POUR OCCUPATION DOMANIALE AYANT POUR OBJET L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELE-RELEVÉ EN HAUTEUR

Le Conseil Municipal souhaite avoir plus de précisions avant d'autoriser le Maire à signer cette convention.

### 4/ DELIBERATION RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** les ratios pour les avancements de grade des agents à 100 % pour la catégorie C.

### 5/ CONTRAT D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE

Actuellement, la commune n'a pas de protection juridique dans le cadre d'un litige avec un tiers.

Nous avons demandé à notre assureur de nous établir un devis dans ce sens. Celui-ci s'élève à 771,40 € / an. Le Conseil trouve ce tarif un peu élevé et demande d'autres devis.

### 6/ RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « Entre Thue et Mue »

Madame Béatrice TURBATTE présente le rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes :

La communauté de communes « Entre Thue et Mue » compte 13 communes pour 12.359 habitants en 2014, sur la base de 2011.

Le bureau communautaire, composé d'1 Président, de 6 vice-Présidents et de 6 membres, s'est réuni 17 fois en 2014, et a délibéré 26 fois.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement des instances de la Communauté de Communes suite aux élections municipales.

En 2014, suite à l'élection du Président, 6 commissions ont été créées, soit :

- Commission Administration générale présidée par Béatrice TURBATTE de *Rosel*
- Commission Finances et fiscalité présidée par Jacques VIRLOUVET de *Rots*
- Commission Education présidée par Catherine LECHEVALIER de *Cairon*
- Commission Infrastructures et équipements présidée par Gilbert MARESQ de *St Manvieu Norrey*
- Commission Espace et aménagement du territoire présidée par Michel LAFONT de *Cheux*
- Commission Economie et emploi présidée par Erick BLANDIN de *Ste Croix Grand Tonne*

Madame TURBATTE rappelle les principaux chapitres du rapport d'activités qui retrace les activités de la Communauté de Communes en 2014. Elle invite à la lecture complète du document qui a été adressé à tous les conseillers municipaux et qui est disponible en ligne sur le site de la Communauté de Communes.

## Conseil municipal du 18 juin 2015

### QUELLES PERSPECTIVES POUR 2015 ?

- Mutualisation des services
- Création d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme à partir du 1er juillet 2015
- Fusions des EPCI dans le cadre de la loi NOTRe et création éventuelle de Commune(s) Nouvelle(s)
- Dématérialisation des actes financiers

### 7/ TRAVAUX D'ISOLATION DE LA MAIRIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier l'audit énergétique de la mairie à la Société APROMO pour un montant de 1.950 € HT.

### 8/ DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR UN PIZZAIOLO

La commune a été sollicitée par un pizzaiolo pour un emplacement le dimanche soir. Le Conseil Municipal accepte et lui propose de mettre son camion sur la place « Square du Devon », à côté de la mairie, tous les dimanches soirs.

### 9/ QUESTIONS DIVERSES

#### LA FREDON

Le 29 novembre 2012, la commune a obtenu un diplôme correspondant au niveau 1 de la charte d'entretien des espaces verts et qui consistait à TRAITER MIEUX ET MOINS. Aujourd'hui, la commune souhaite passer au niveau 2. Un zonage de l'ensemble des surfaces à traiter sera réalisé et le mode de désherbage sera défini en fonction des risques de pollution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTÉ** de s'engager dans le niveau 2 de la Charte d'entretien des espaces verts avec LA FREDON.

#### Travaux de l'Eglise

Les travaux de restauration, suite au début d'incendie de l'Eglise de Rosel survenu en Octobre 2014, sont pratiquement terminés. Il reste du ménage à finir et le menuisier repassera pour lasurer la poutre qui a été remplacée.

#### Chantier Chemin du Ferrage

Les travaux sont terminés. Madame TURBATTE signale, au vu des premiers jours de mise en service, qu'il faudra surveiller particulièrement la vitesse sur cette voie et regrette que des mesures préventives, de type ralentisseur, n'aient pas été prévues. Elle signale également le passage de motos ou de quads à vive allure qui pourraient utiliser cette voie comme « terrain d'entraînement ».

Le conseil se donne une période d'observation avant de prendre des dispositions éventuelles.

## Conseil municipal du 21 septembre 2015

### 1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu de conseil du 18 juin 2015 a été adopté à l'unanimité.

### 2/ DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD

Suite aux différentes observations émises par les personnes publiques et vu l'arrêté de la DREAL, le conseil municipal a dû revoir le projet d'aménagement et de développement durables ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation.

Monsieur FOUDEZ du Cabinet SCURE nous présente ces 2 documents modifiés.

Les modifications portent essentiellement sur les surfaces à urbaniser à moyen terme.

Les surfaces à urbaniser à long terme redeviennent des zones agricoles ou naturelles.

Ces documents modifiés seront représentés lors d'une nouvelle réunion avec les PPA et un dossier sera envoyé à la DREAL.

Le nouveau projet est accepté par le Conseil Municipal et une réunion publique est prévue le Lundi 28 septembre 2015 pour le présenter aux habitants.

### 3/ PROJET DE RAPPROCHEMENT DES EPCI + COMMUNE NOUVELLE

La Loi NOTRe demande à redéfinir le territoire pour que chaque communauté de communes atteigne au moins 15.000 habitants. La Communauté de Communes « Entre Thue et Mue » compte 12.770 habitants (2014) : elle doit donc se rapprocher d'une autre ou de plusieurs autres communautés de communes.

Si ROSEL décide d'intégrer une Commune Nouvelle comprenant les 13 communes de la CDC « Entre Thue et Mue », nous n'aurions pas à « détricoter » tout ce qui a été fait durant ces 15 dernières années et il n'y aurait que peu de rétrocessions aux communes. Dans cette hypothèse, la commune nouvelle récupérerait la voirie, l'éclairage public, le scolaire, le périscolaire et l'enfance-jeunesse, et conserverait le bénéfice de la DGF intercommunale.

### 4/ AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (Ad'AP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de demander une prorogation quant au dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

### 5/ QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'investir dans un nouveau souffleur thermique auprès de l'entreprise LEPARQUIER pour un montant de 405,83 € HT.

- Bernard LEMANISSIER nous informe que concernant l'élagage des haies des Chemins du Ricaras, de l'Eglantine et de la Messe, ERDF est prêt à intervenir gratuitement, mais que FRANCE TELECOM refuse d'intervenir gracieusement.

- Claude MARTIN nous informe que le nettoyage des rues se fait le Mercredi et qu'il serait peut-être judicieux d'éviter ce jour, qui est celui du ramassage des poubelles. Une mesure sera prise en ce sens.

- Jean-Paul DELALANDE nous informe que le fil téléphone de la venelle Saint Martin est au sol. Le nécessaire sera fait.

- Béatrice TURBATTE nous fait part de son inquiétude quant à la sécurité routière Chemin du Ferrage. En effet, depuis sa réfection, les véhicules l'empruntent à vive allure.

Un courrier sera déposé aux « Ecuries de ROSEL » et à l'Aéromodélisme.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le Jeudi 5 novembre 2015 à 20h30.**

Le compte-rendu intégral est disponible sur le site de la commune ([www.Rosel.fr](http://www.Rosel.fr)) et sur les panneaux

## Les cérémonies du 11 novembre.

Comme tous les ans, la commémoration de la fin de la première guerre mondiale s'est déroulée sur les trois communes de Lasson, Rosel et Rots, en présence du Président des Anciens Combattants et de trois porteurs de drapeaux.

Première étape à ROTS, devant le monument aux morts situé sur la place de l'Eglise. Les noms de tous les morts originaires du village ont été cités. Les victimes, militaires et civiles, des conflits qui ont suivi ont été associées aux Poilus. Après avoir respecté une minute de silence, nous avons chanté la Marseillaise. Le maire Jacques Virlouvét a déposé une gerbe tricolore.



Puis nous nous sommes rendus devant le monument aux Morts de Lasson, dans l'enceinte du cimetière, où une cérémonie identique à celle de Rots s'est tenue sous la présidence du Maire de Lasson, Michel Bourguignon, qui a déposé une gerbe.

La dernière étape s'est déroulée à Rosel, au monument aux Morts près de la Mairie, sous la Présidence du Maire, Véronique Masson, qui a commencé par lire la lettre du Ministre des Anciens Combattants, nous exhortant à rendre hommage aux Poilus, plus particulièrement honorés en ce jour, mais aussi à toutes les victimes civiles et militaires de tous les conflits. Il demande à tous et à toutes d'être vigilants pour défendre la paix.

Après l'appel des morts pour la France de la commune, le dépôt de la gerbe, la minute de silence et le chant de la Marseillaise, madame le Maire a invité tous les participants à prendre une tasse de café. C'est ainsi qu'une bonne soixantaine de convives ont savouré le café et les viennoiseries offerts par la Commune.



## La lettre d'information sur [www.rosel.fr](http://www.rosel.fr)

Que l'on peut aussi appeler en patois normand « the newsletter ».

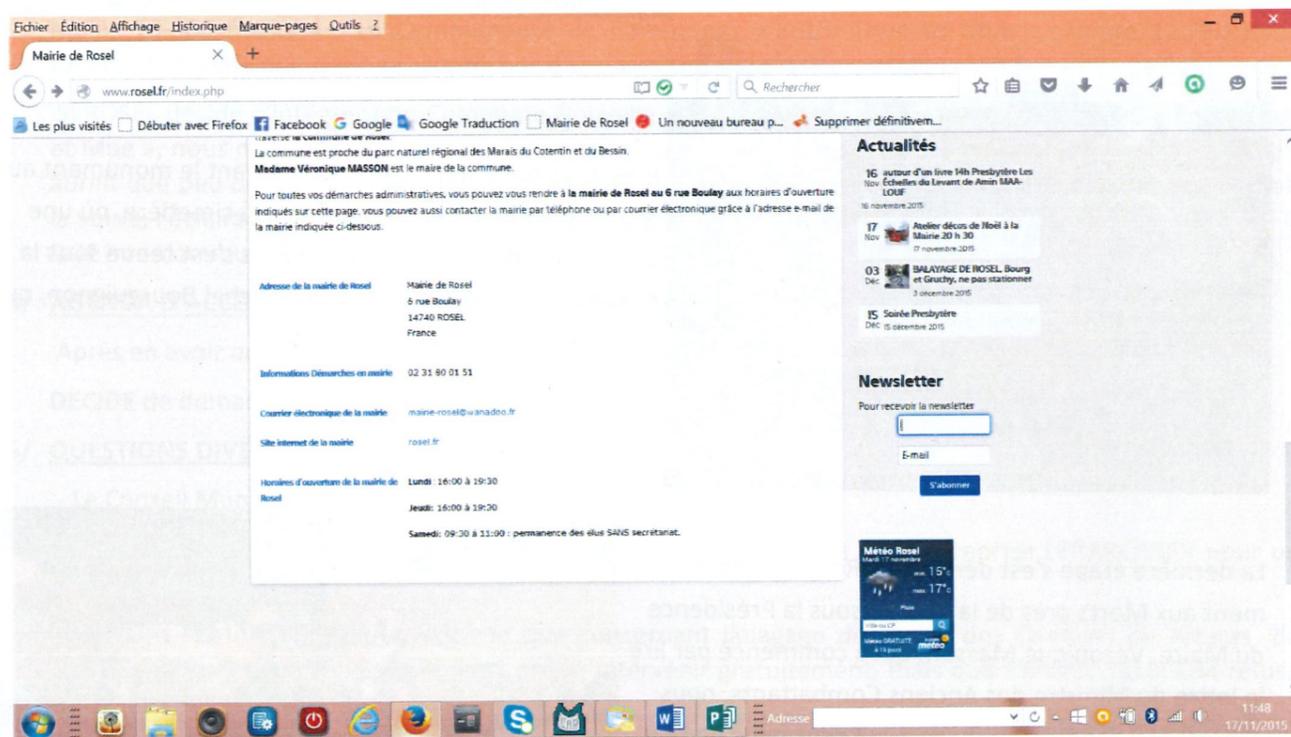


Si vous le désirez, vous pouvez recevoir en avant-première les informations de la commune avant de les retrouver sur le site ou sur Rosel-Infos, directement sur la messagerie de votre ordinateur.

Parmi les principales informations que vous pourriez recevoir, on peut citer le rappel des manifestations, l'annonce d'évènements à venir, de dates à retenir ou encore des alertes météorologiques transmises par la Préfecture. Ce sera toujours un message court et concis, rarement des commentaires.

Pour ce faire, il suffit de confier votre adresse courriel en vous rendant sur le site de la commune « [www.rosel.fr](http://www.rosel.fr) » de la manière suivante :

- ⇒ sur la page d'accueil, à droite sous les actualités, vous trouvez la rubrique « Newsletter ».
- ⇒ Il vous suffit de saisir votre nom ainsi que votre adresse courriel.



Ayez le réflexe [WWW.ROSEL.FR](http://WWW.ROSEL.FR)

## Les foulées de la Mue



Le dimanche 15 novembre s'est déroulée la 21<sup>ème</sup> édition de la célèbre course à pied « les Foulées de la Mue ».

En solidarité avec les tristes événements de Paris et ses nombreuses victimes, une minute de silence a été observée par 2 000 personnes rassemblées au cœur de bourg de Lasson : un moment fort émouvant sur la ligne de départ.

Comme tous les ans une partie des frais d'inscription est versée à deux associations, cette année « les Fées Papillons » et « Kourir », qui ont reçu chacune un chèque de 900 €.

La compétition s'est déroulée sous un magnifique soleil automnal mais avec un vent assez fort pour contrarier les coureurs et empêcher le vainqueur de battre le record de l'épreuve.

### Quelques chiffres :

- 1570 coureurs au départ de la course adultes.
- 125 coureurs au départ des courses enfants.
- 200 bénévoles.

### Les classements :

Poussins benjamins	Minimes	Adultes femmes	Adultes hommes
1 – Amaury Guillard.	1 – Kevin Edde.	1 – Isabelle Rivière.	1 – Khalid ATmani.
2 – Edouard Le Roux.	2 – Romain Clément.	2 – Elodie Percel.	2 – Léo Fontana.

Vous trouverez tous les résultats ainsi que les photos sur le site de l'association : [www.lamuse.org](http://www.lamuse.org)

Vers 14 heures, alors que le démontage est déjà bien avancé, les bénévoles se retrouvent à la salle des fêtes de Lasson autour d'un buffet froid pour reprendre des forces et... se remettre au boulot.

A l'apéritif, après l'intervention du Président, Gérard Bonnaire, madame Martinez et monsieur LAURENT, conseillers départementaux, ont remis la médaille départemental du bénévolat 2015.



Accroupis de gauche vers la droite : Jacques CHALLE, Françoise TURPIN, Benoît MAUGER

En second plan (G vers D) : Mr LAURENT Philippe (conseiller départemental), Mme MARTINEZ Véronique (Conseillère départementale), Roger LE COCQ, Philippe CAILLOUE, Gisèle CHALLE, Catherine LE NY, Marie-Noëlle DOUESNEL, Guy BELHOMME, Liliane BOURGUIGNON, Alain DELHOMMEAU, Jean-Pierre DANIEL, Gérard BONNAIRE

Manque sur la photo Jacques THIBAUT.

## Association multi-activités Lasso / Rosel

L'association fonctionne grâce à une équipe de bénévoles.

L'assemblée générale s'est tenue le 6 novembre dernier au presbytère de Rosel en présence de 25 personnes.

Nous avons actuellement 49 adhérents. La cotisation annuelle de 20 euros (payable en janvier) ouvre droit à toutes les activités.

Le montant en est inchangé depuis la création de l'association.

Nous vous rappelons les principales activités :

- Informatique tous les mercredis (Michel Cuny).
- Jeux de société et pétanque tous les 15 jours (René Jeanne).
- Rencontre autour d'un livre (Danielle Dubert).
- Randonnée chaque mois (Claude Martin).
- Arts décoratifs et créatifs (Annie Lagarde).

Pour information, nous serons présents au Marché de Noël les 12 et 13 décembre 2015, à la salle des fêtes de Rots.

Les personnes qui seraient intéressées par nos activités sont les bienvenues .

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les Roseloises et Roselois.

La présidente : Françoise Gauger

## Association mue'sique de Lasso / Rosel.

Voici les dates à retenir pour le début d'année 2016 ,



**AUDITIONS** : Les prochaines auditions des élèves auront lieu les mardi 26 et vendredi 29 janvier et mardi 2 février au centre d'animations de Lasso.

**COURS d'ESSAI** : L'apprentissage ou la pratique d'un instrument de musique vous attire ? Alors, avant de vous engager, venez tester votre motivation sur 3 cours d'essai pendant le mois de janvier, 3 séances de 30 minutes pour 50€, adhésion à l'association comprise.

Notre plaquette d'information complète est à votre disposition à la mairie, ainsi que sur le blog de l'association [Mue-sique.blogspot.fr](http://Mue-sique.blogspot.fr)

**Coordonnées de l'association:**

Mue'sique

Cidex16 - Gruchy

14740 ROSEL

Mue-sique@laposte.net

Téléphone : 06.63.95.85.97 ou 06.03.31.46.08

Le secrétaire : Hervé PERRON

## Comité de jumelage Rosel / Lasso - Goodleigh

**Journée à Rouen**

Le 26 septembre dernier, 39 personnes ont participé au voyage organisé par le Comité de Jumelage. C'était une occasion de découvrir , ou de redécouvrir, notre probable future capitale régionale.



Le matin, nous avons suivi nos guides, toutes deux excellentes, pour une visite pédestre des « incontournables » de Rouen : la cathédrale et l'église St Maclou, l'âtre St Maclou, le Palais de Justice, le Gros Horloge, la place du Vieux Marché et l'église Jeanne d'Arc, sans oublier les nombreuses maisons anciennes,... un patrimoine architectural d'une grande richesse, et de tous les âges. Un long temps libre, le midi, permettait à chacun de se restaurer – le beau temps autorisait même le pique-nique – puis d'approfondir, à son gré, sa découverte de la ville.

A 16 h. nos guides nous attendaient au Musée de la Céramique. Après les techniques de fabrication, c'est toute l'histoire de la céramique, l'évolution des formes, des styles, des couleurs, à travers les siècles et à travers le monde, qui nous était contée. Les collections du musée sont magnifiques.

Merci à tous les fidèles qui participent régulièrement à nos sorties culturelles et nous encouragent à poursuivre nos activités.

**Prochaines manifestations du Comité de Jumelage.**

L'assemblée générale de l'association se tiendra en janvier 2016. La date sera précisée ultérieurement.

Le groupe théâtre se produira le samedi 5 mars 2016 au soir et le dimanche 6 mars dans l'après midi. Cette année vous seront proposées des pièces de Feydeau et Courteline.

Le voyage des adhérents en Angleterre aura lieu du 5 au 8 mai 2016.



**Notre Comité de Jumelage a besoin de s'étoffer et d'accueillir de nouveaux membres. Si vous êtes intéressés, pour vous, pour vos enfants, par cet échange toujours très fructueux, faites-vous connaître rapidement auprès de**

Françoise Lefrançois, 11 rue du Jardin Céleri, à ROSEL, tel 02 31 80 32 10, ou

Lydie Haret, rue du Marais, à LASSON, tel 02 31 80 33 75.



## Comité des fêtes de Lasson Rosel

Le comité des fêtes de Lasson et Rosel prépare la visite du Père Noël qui aura lieu, pour les enfants de nos deux communes, le samedi 19 décembre après-midi.

Le chalet, les sapins et les décorations seront installés à Lasson le samedi 28 novembre, à partir de 9h.

Toutes les personnes disponibles, même pour un peu de temps, seront les bienvenues.

## Astrogène

Le CLUB ASTROGENE a démarré en 1992 à BIEVILLE-BEUVILLE. Depuis plus d'un an, il s'est installé dans la salle de la Mairie de ROSEL. Chaque réunion débute à partir de 20h une fois par mois, le troisième mardi. Nous sommes une vingtaine. Nous cherchons à rendre la science intéressante et à la portée de tous.

Le déroulement habituel d'une séance est le suivant :

Présentation d'un objet naturel mystère à découvrir.

Projet de sortie naturaliste à la plage avec le CREPAN

La revue des news scientifiques principales du mois précédent

2 à 3 exposés scientifiques interactifs de 20 mn chacun.

Notre but est de suivre, de comprendre et de simplifier les informations scientifiques. Les sujets principaux sont l'histoire et les découvertes en astrophysique, en génétique, en médecine, ainsi que ceux concernant l'évolution naturelle, de l'homme en particulier.

Nous essayons tous ensemble d'une manière dynamique de répondre aux multiples questions scientifiques que les médias nous déversent tous les jours. Chaque membre peut s'exprimer lors des séances, chacun peut préparer un sujet, voire être aidé à le préparer.

Nous possédons une bibliothèque scientifique riche de 200 ouvrages.

Prochaine séance : le mardi 17 novembre 2015 à 20h en la salle de la Mairie de ROSEL.

Bienvenue au CLUB ASTROGENE !

Pour tout renseignement :

Jean BELHOMME

06 15 34 16 51

## Association Loisirs Jeunesse

Un été dynamique pour les enfants d'Entre Thue et Mue

Cette année encore, les enfants d'Entre Thue et Mue ont été accueillis au sein de 4 accueils de loisirs.

Les enfants âgés de 3 à 9 ans ont été accueillis sur les communes de Rots, Saint Manvieu-Norrey et Bretteville l'Orgueilleuse, et pour la première fois cette année, le centre des 10-13 ans a eu lieu sur la commune de Cairon.

Sur chaque accueil, les enfants ont pu vivre et créer des jeux d'expression, coopératifs et sportifs, découvrir et partager des activités manuelles et explorer de nouveaux univers lors de grands jeux.

Tout le long de l'été, des rencontres entre les enfants étaient organisées autour de nombreuses sorties comme la cueillette de fruits pour le goûter, le Mont St Michel, la pêche aux têtards, la piscine, le parc animalier de la Dame Blanche, Laser Game, forêt, plage... Mais aussi lors de rencontres inter centres autour de l'imaginaire pour les petits, des sports innovants pour les plus grands... Ou encore lors des mini-camps à dominance sportive, à la mer et à la ferme.

En parallèle des accueils de loisirs, des stages étaient proposés pour petits et grands autour de diverses thématiques telles que le cirque, la magie, le sport, le film d'animation... L'occasion de découvrir nos accueils pour les nouveaux enfants ou bien de vivre une semaine un peu « hors du temps » pour les habitués.

Deux événements avec les familles ont été organisés afin de lancer la saison : début juillet, un repas champêtre et une soirée Cabaret pour clôturer l'été.

L'occasion pour les enfants et les équipes de valoriser et de partager ce qu'ils ont pu vivre, créer et découvrir lors de leur séjour.

Les ados d'Entre Thue et Mue n'étaient pas en reste, l'équipe jeunesse les a accueillis tout au long de

l'été sur les trois accueils de jeunes du territoire, situés à Cheux, Cairon et Bretteville-l'Orgueilleuse

avec diverses animations répondant à divers centres d'intérêts comme une initiation au graffiti et à la couture, création de bijoux, ateliers cuisine...

Chaque semaine, des rencontres inter-jeunes étaient organisées autour d'un grand jeu, de soirées repas à thème (barbecue, cuisine libanaise) ou de spectacles autour des arts de la rue à Caen, du son et de la lumière à Bayeux... et même une nuitée à l'espace jeunes de Cheux.

Un projet de jeunes s'est concrétisé en juillet, pour un départ en mini-camp à la base de loisirs de Clécy, randonnée, canoë, luges d'été étaient au programme.

Bref, un été riche en découverte !

L'équipe de l'ALJ est maintenant en pleine préparation de la rentrée des Mercredis Loisirs et des Activités Périscolaires sur les écoles du territoire. Renseignements au 02.31.74.43.31.



## Les soirées Presbytère

Les soirées Presbytère sont reparties pour une nouvelle année !

Du mois d'octobre 2015 au mois d'avril 2016, nous essaierons de vous divertir le deuxième mardi du mois.



La première soirée de ce nouveau cycle s'est déroulée le mardi 13 octobre et avait pour thème :

« de Mulhouse à Constanza » (sur la mer Noire en Roumanie), deux adorateurs de la Petite Reine, Catherine et Alain LE NY, habitants de Rosel, nous ont parlé de leur périple à vélo. Ils sont partis sans aucune assistance soit 10 à 12 kg de barda sur chaque vélo, à traîner en plus du bonhomme ou de la bonne femme.

A leurs compteurs, 3 400 kilomètres, plusieurs semaines de pédalage. Ils ont connu, à plusieurs reprises et dans le désordre, les quatre saisons. Ils ont traversé 10 pays, 5 capitales, des dizaines de villes et admiré nos chefs d'œuvre d'architecture européenne ! Ils ont longé le Rhin, le lac de Constance et le Danube. Des étapes de 35 à 120 kilomètres. Couchages en camping (prioritairement), hôtel (rarement), monas-

tères ou belle étoile ! Ils ont rencontré 17 nationalités différentes de randonneurs à vélo. Sur le plan des aléas routiers : 4 crevaisons, 2 pédaliers, 2 pneus et tout cela pour 1 400 000 (un million quatre cents mille ! oui vous avez bien lu) tours de roue.

Ils nous ont conté leur saga avec humour et bonne humeur, nous ont montré des dizaines de diapositives et raconté quelques sympathiques anecdotes.

Pour finir la soirée et nous prouver qu'ils avaient profité de la gastronomie des pays de l'est, ils nous ont fait déguster la célèbre GOULASH !

Pour la soirée du 10 novembre nous avons reçu monsieur Alain Favre pour les activités de la Banque Alimentaire, association créée en 1984 en France, un an avant les Restos du Cœur, et en 1985 dans le Calvados, la troisième de France. M. Favre fut président du Calvados de 2000 à 2011, aujourd'hui il est formateur en hygiène et sécurité alimentaire.

La Banque Alimentaire a 3 grandes actions : - collecter des marchandises auprès des grandes surfaces ou industriels ou producteurs. - trier toutes ces marchandises - distribuer auprès des associations du terrain ; à ce jour 33 associations viennent s'approvisionner pour leurs 25 000 bénéficiaires. Elle est en quelque sorte le « grossiste » des structures de terrain.

Quelques chiffres pour le Calvados : 1 834 tonnes de nourriture collectées équivalent à 3 668 000 repas et 6 070 540 € en valeur financière. La banque alimentaire travaille 5 jours sur 7 et 52 semaines par an.

Ses moyens :

- 1 responsable à temps plein, 4 personnes à contrat aidé, 66 bénévoles permanents.

- 1 entrepôt dont une salle de tri à température contrôlée, 3 chambres froides, 2 camions isothermes, 2 camions froid négatif.

En plus des « ramasses », terme technique maison désignant les collectes journalières auprès de la distribution, elle vit de dons des particuliers et de mécénats de nombreuses entreprises, de subventions de l'Europe, de l'Etat et des collectivités volontaires.

Deux fois par an, elle collecte auprès des particuliers dans les grands magasins (ce sera à CORA à la fin du mois).

Son siège : 4 avenue de Fresne 14760 BRETTEVILLE SUR ODON,

ba140@banquealimentaire.org



## La recette de Bernard

Le « kir » est un apéritif composé de crème de cassis et de vin blanc. Il a supplanté le « blanc-casse », au moins pour l'appellation que beaucoup d'entre nous ont connue dans leur récente jeunesse.

Le nom kir est issu de Bourgogne, il vient du Chanoine Kir, prêtre séculier et homme politique, qui fut maire de DIJON de 1945 à 1968 et qui servait du blanc-casse lors des réceptions municipales.

Le chanoine aurait trouvé (mais c'était il y a longtemps) que le vin de Bourgogne, l'Aligoté, était un peu fade et les viticulteurs de la région connaissaient une sérieuse crise des ventes. Il les aurait réunis en leur demandant de faire de gros efforts pour améliorer la qualité de ce nectar. Pour les aider, il leur a promis de ne servir à la mairie que du vin blanc de Bourgogne à la Mairie, en ayant soin d'y ajouter une bonne dose de crème de cassis pour en atténuer l'acidité !

Il est évident que ce n'est plus utile aujourd'hui, le vin s'est, depuis, sérieusement amélioré. Le nom du chanoine Kir est resté, il s'est étendu à toutes les recettes locales, et normandes en particulier !

Le (vrai) kir normand est un savant mélange de cidre de nos vergers et de cannelle.

Si la cannelle n'est pas véritablement normande, nous avons avec elle des siècles d'amour et de fidélité. En effet, lorsque les épices sont arrivées en Europe, la Normandie en général adopta la cannelle pour aromatiser de nombreuses recettes... la plus connue étant la « Teurgoule » dont on pourra reparler une autre fois.

La cannelle, bien qu'originale du Sri Lanka, fait donc bien partie du patrimoine normand et nous pouvons la revendiquer comme nôtre !

Ma recette : Il vous faut un cidre pas trop sec que vous versez sur deux cuillers à café de sirop de cannelle (à affiner selon les goûts), servez bien frais, grignotez quelques tranches d'andouille de Vire avec, cela vous fait un délicieux apéritif peu alcoolisé.



Cet apéritif, originaire de Rosel, est connu dans le monde entier, déjà quelques chambres et tables d'hôtes, autour de CAEN, le servent à leurs touristes !

## L'effacement des lignes

### LE FIL QUI CHANTE S'EST TU !

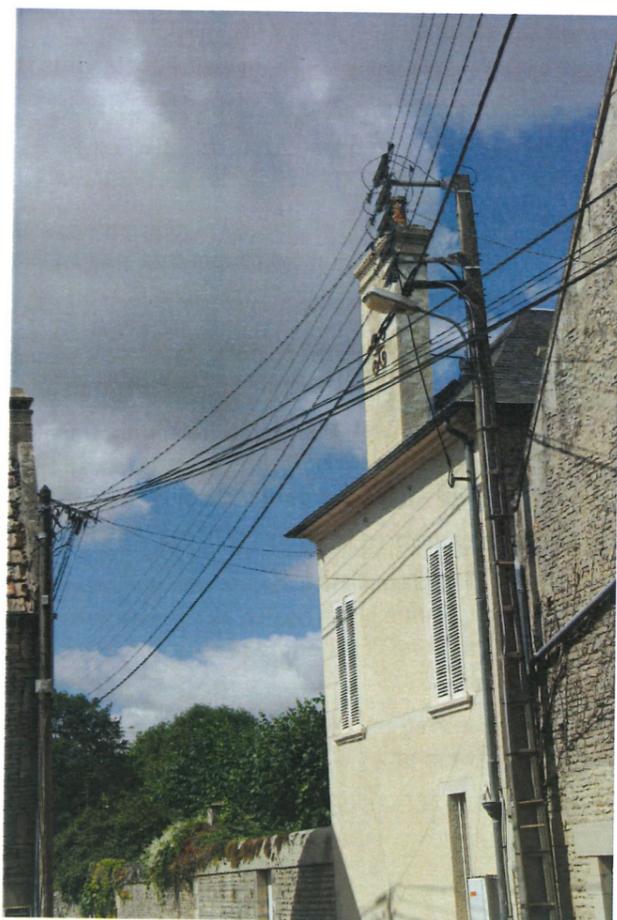
Il s'agit, bien sûr, de l'effacement des réseaux électrique, téléphonique et éclairage public des chemins du Clos Joli et Francis Russel.

Le fil qui chante est une expression des Indiens d'Amérique pour désigner le fil supporté par les poteaux du télégraphe qui traversait leur territoire (sous l'efficace protection de Lucky Luke).

Tout a commencé par une tranchée ouverte puis rebouchée sur des goulottes en attente des fils concernés. Puis l'électricité, le téléphone et l'éclairage ont été enfouis.

Spectacle surprenant quand, pendant quelque temps, les nouveaux poteaux de l'éclairage public ont cohabité, sans beaucoup briller il faut le dire, avec les futurs anciens poteaux qui s'accrochaient à remplir leur office comme depuis tant d'années !

Les branchements individuels des riverains ont progressivement été réalisés puis le nouveau réseau s'est mis à fonctionner.



## L'effacement des lignes

C'est alors que, devant les hirondelles stupéfaites, furieuses et dubitatives, les fils devenus inutiles ont été enlevés ! Où nos charmants volatiles iront-ils se percher ! Ils ne se réuniront plus devant chez nous pour partir vers d'autres cieux plus cléments à l'arrivée des froidures de l'hiver ! Une question vitale nous taraude désormais : qui nous annoncera l'arrivée du prochain printemps ? Les hirondelles ne risquent-elles pas de nous faire la tête et nous laisser dans l'ignorance ?

Les pauvres poteaux, mis au chômage, se sentent bien seuls, on les voyait errer comme des âmes en peine, comme des pèlerins cherchant Notre Dame d'Yvrande, plus de fils à soutenir, plus de messages à transmettre, plus de chants à fredonner, plus de lumière à répandre ... Quelle déchéance !

Pour finir le chantier et laisser place nette, ils ont été emportés vers d'autres aventures ! Ne se dressent plus dans nos rues que les candélabres de l'éclairage public.

Aujourd'hui notre ciel s'est élargi, les grappes de fils accrochées aux poteaux ou à nos maisons ont disparu. Nos façades, réapparues, respirent, nettoyées de leurs immenses toiles d'araignées...

Le soir venu, c'est grandiose, ce sont les allées du parc de Versailles, ne manquent que les fontaines ! Le nouvel éclairage est plus puissant, davantage de points lumineux ont permis d'éliminer les zones d'ombre. Les amoureux doivent, comme les hirondelles, se cacher ailleurs ! Plus de frayeurs pour les noctambules avant le coucher !

Nos chemins se sont embellis, le panorama est plus agréable et les coupures se feront plus rares ! Vive la fée électricité ! Félicitations et merci aux équipes des entreprises, de ERDF et du SDEC.

## L'élagage des haies

### L'élagage des chemins de la Messe, de l'Eglantine et du Ricaras.

A la demande de E.R.D.F. pour les réseaux électriques et d'ORANGE pour le réseau téléphonique, en raison du nombre de riverains concernés et l'ampleur des travaux, la municipalité a décidé de coordonner les opérations.

Après négociations et grâce à la mobilisation communale, les services de E.R.D.F. et ORANGE ont accepté notre demande d'exonération de leurs interventions pour les propriétaires concernés. En effet, les frais de coupures de courant et le dépôt des câbles du téléphone permettant le travail de l'élagage en toute sécurité sont normalement, à la charge des propriétaires.

Cette opération se déroulera le **MARDI 8 DECEMBRE A PARTIR DE 8 H 30**, le courant électrique sera coupé de 08 h 30 à 13 h 30, le téléphone ne devrait subir que peu de désagréments, des déviations sont prévues, et la circulation automobile sera interdite toute la journée.

Pour mémoire, l'élagage des arbres, en bordure de la voie publique, est une **obligation légale qui échoit à tous les propriétaires**. Malheureusement cette obligation est rarement respectée, ce qui entraîne, lors de forts événements climatiques, des désagréments importants pour tous les habitants, comme nous en avons connu ces trois dernières années.

**Il est donc important de respecter cette obligation d'élagage de façon régulière et volontaire !**

# Monoxyde de carbone

## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

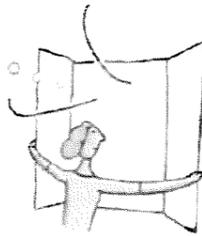


Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

En Basse Normandie une vingtaine de situations d'intoxication au monoxyde de carbone sont signalées chaque année, principalement dans l'habitat.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Pour en savoir plus : Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur les sites [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) (rubrique accidents de la vie courante), [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) et [www.ars.basse-normandie.sante.fr](http://www.ars.basse-normandie.sante.fr).



# Bon anniversaire à Rosel-Infos

Il y a 20 ans, en octobre 1995, paraissait le premier numéro de notre journal communal ! Deux doubles pages, des informations sur la vie de notre village comme la création du nouveau cimetière. Nous vous invitons à vous rendre sur le site « [rosel.fr](http://rosel.fr) » où, dans les « dernières actualités » un lien vous permettra de le consulter.

Ce périodique est devenu le plus fort tirage mondial de Rosel !

Un grand merci à Gisèle Challe qui a magnifiquement relié, en deux volumes, les « rosel-infos », depuis 1995 jusqu'à nos jours. Ces deux livres sont consultables en Mairie.

**Journal d'information de ROSEL**

# ROSEL Infos

n° 1  
OCTOBRE 95

### Le mot du Maire

Pratiquer une large information et maintenir un dialogue régulier avec l'ensemble des habitants de Rosel : ce bulletin communal répond à ce souci que nous avons souligné lors des élections municipales de juin dernier. L'objectif premier est, certes, d'informer tous et chacun sur la gestion des affaires communales, les décisions importantes et les réalisations en cours. Dans ce premier numéro, la présentation du nouveau cimetière en cours de réalisation traduit ce premier aspect. Mais, ce bulletin se veut aussi un instrument de dialogue et de participation: c'est pourquoi il vous est proposé de faire connaître vos avis, souhaits et suggestions concernant l'utilisation du presbytère, dossier difficile sur lequel le Conseil Municipal aura à se prononcer dans les mois à venir. Vos réponses constitueront un élément important dans la réflexion engagée sur cette question.

M. LEFONDRE

Le samedi 21 octobre  
**REMISE DES ECHARPES**  
A 17 H A LA MAIRIE  
Vous êtes tous invités

### Composition du conseil municipal :

**Maire :**  
- Michel LEFONDRE

**Maire-adjoints :**  
- Véronique MASSON  
- Marc FONTAINE  
- François CHESNEL

**Conseillers municipaux :**  
- Jean BELHOMME  
- Christine BELLOIR  
- Gabrielle CATHERINE  
- Philippe DOLLE  
- René GROSMEISNIL  
- Brigitte GODFROY  
- Marie-Jo LUCAS  
- Claude NOISETTE de CRAUZAT  
- Hubert PERIER  
- Michel POUTARAUD

**La cérémonie du 11 novembre se tiendra à LASSON**

Bulletin d'information de la commune de ROSEL  
Mairie de Rosel Tél.: 31 80 01 51

**Directeur de la publication:**  
Michel LEFONDRE

**Réalisation:**  
Jean BELHOMME  
Philippe DOLLE  
Brigitte GODFROY  
Marie-Jo LUCAS  
Hubert PERIER

**Rédaction:**  
Jean BELHOMME  
Jacques CHALLE  
Marc FONTAINE  
Michel LEFONDRE  
Marie-Jo LUCAS

Pour tous renseignements sur la publication, téléphoner au 31 80 33 17 (PERIER Hubert)



Elections régionales les 6 et le 13 décembre.

Balayage des rues le jeudi 3 décembre.

Pose des décorations de Noël le vendredi 4 décembre.

Soirée presbytère le 8 décembre.

Vœux du maire le samedi 9 janvier à 17 h.

Soirée presbytère le 12 janvier.

Fermeture de la mairie :

⇒ 24, 26, et 31 décembre 2015.

⇒ 2 janvier 2016.